



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Alerte sur les drogues de synthèse

Question écrite n° 6239

Texte de la question

Mme Anne Brugnera alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur les conséquences des drogues de synthèse et plus particulièrement sur la pratique croissante du *chemsex*, ou sexe sous drogue. Les addictologues constatent une recrudescence des consultations liées à cette pratique dangereuse qui touche tout particulièrement la jeune génération, avec des risques importants de comas allant jusqu'au décès, d'accidents, d'infections sexuellement transmissibles ou encore d'agressions sexuelles. Un rapport a été remis en 2022 au ministre des solidarités et de la santé pour alerter sur le phénomène et préconiser des actions concrètes. En 2017, le COREVIH Lyon Vallée du Rhône tirait la sonnette d'alarme auprès de l'ARS qui identifia au moins 9 décès rien que pour la métropole de Lyon sur plus d'une vingtaine de décès suspects. On observe un manque de formation des policiers et magistrats pour identifier cette pratique, les décès liés au *chemsex* et la prise en charge des victimes et de leurs familles. Elle lui demande ce qu'il envisage pour intensifier la prévention, limiter les conséquences de ces pratiques, notamment auprès des jeunes.

Texte de la réponse

Le chemsex consiste en l'utilisation de substances psychoactives dans un contexte sexuel, souvent dans des soirées privées réunissant plusieurs partenaires. Les personnes le pratiquant s'exposent aux infections sexuellement transmissibles (IST) et autres risques liés à la consommation de substances psychoactives. Les pouvoirs publics soutiennent pleinement, via le fonds de lutte contre les addictions, le projet d'amélioration et de renforcement des offres de prévention sexuelle et de réduction des risques à destination des usagers de chemsex, porté par l'association AIDES et la Fédération Addictions, en évitant toute stigmatisation ou discrimination. Débuté à l'automne 2021, l'objectif de ce projet est de concevoir des outils pour les professionnels de structures pilotes sur le sujet (centres médico-sociaux en addictologie – CSAPA/CAARUD) afin de renforcer les capacités des acteurs, de leurs réseaux et de leurs partenaires à mieux repérer et accompagner précocement ces usagers. L'objectif est de mettre en commun une offre de prévention, de réduction des risques, de parcours de soins et d'orientation vers le soin, dans ou hors les murs, sous la forme de réseaux régionaux. Par ailleurs, l'enquête « Contexte des sexualités en France » en cours, dont l'objectif est de dresser un état des lieux actualisé des pratiques sexuelles et sexualités en France, devrait permettre d'objectiver l'étendue réelle du phénomène chemsex. Les résultats de cette enquête sont attendus courant 2024. Ces différents travaux sont menés dans le cadre de l'action n° 23 de la feuille de route 2021-2024 de la Stratégie nationale de santé sexuelle qui vise à améliorer le repérage et la prise en charge des personnes pratiquant le chemsex, sur la base des recommandations du Pr. Benyamina dans son rapport remis en mars 2022. Par ailleurs, la mise en oeuvre de plusieurs autres actions est prévue, afin notamment de : - développer les compétences des professionnels de santé travaillant dans les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) et des professionnels de premier recours au repérage des pratiques addictives et à la réduction des risques à destination des personnes pratiquant le chemsex. Les projets soutenus par le fonds de lutte contre les addictions pourraient aller dans ce sens ; - inciter les

CSAPA/CAARUD à travailler en réseau avec les acteurs de leur territoire, notamment les CeGIDD ; - s'appuyer sur des travaux et outils déjà produits par les associations à destination du grand public et des professionnels. L'objectif est d'élaborer une réponse globale en matière de prévention, de réduction des risques et de prise en charge à destination des personnes pratiquant le chemsex, en lien avec les initiatives locales portées par certaines collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [Mme Anne Brugnera](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6239

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 10 juillet 2023

Question publiée au JO le : [14 mars 2023](#), page 2337

Réponse publiée au JO le : [29 août 2023](#), page 7783